

Les gratte-ciel des temps modernes L'attrait de la démesure

Madeleine Forget

Numéro 70, automne 1996

Présence du fer

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/17159ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Forget, M. (1996). Les gratte-ciel des temps modernes : l'attrait de la démesure. *Continuité*, (70), 18–20.

Les gratte-ciel des temps modernes

L'attrait de la démesure

S'il est un symbole indissociable de la ville, c'est bien le gratte-ciel. Une expression de la démesure architecturale qui, sans le fer, n'aurait su exister.

PAR MADELEINE FORGET,
HISTORIENNE DE L'ARCHITECTURE

Les gratte-ciel font désormais partie du paysage urbain. Tout au plus s'attarde-t-on à un nouvel immeuble à cause des désagréments que sa construction provoque ou du battage publicitaire qui l'accompagne. Plus de 100 ans se sont écoulés depuis l'apparition des premiers gratte-ciel. Sur le territoire de la ville de Montréal, bâtisseurs et architectes ont édifié près de 300 immeubles de grande hauteur, dont les deux tiers ont été érigés après la Deuxième Guerre mondiale. Désormais, le gratte-ciel n'est plus l'apanage des grandes villes : Longueuil, Dorval et Laval, par exemple, s'enorgueillissent de ces nouvelles constructions. Exploit technique et parfois financier, le gratte-ciel symbolise encore de nos jours la puissance, la prospérité et la modernité. Il confère un nouveau statut à la municipalité où on l'érige.

L'idée de gratte-ciel fait généralement écho au gigantisme des tours new-yorkaises dans l'imaginaire collectif, tout comme la Place Ville-Marie (1958-1962) constitue dans l'esprit de plusieurs le premier édifice en hauteur au Québec. Pourtant, ce type de construction est apparu en sol québécois dès le XIX^e siècle.

Montréal, au même titre que New York et Détroit et quatre ans seulement après Chicago, a eu ses immeubles de grande hauteur au XIX^e siècle. C'est la seule ville québécoise et même canadienne de ce siècle où ce type d'architecture s'est développé. On y dénombre plus de 70 gratte-ciel avant la Deuxième Guerre mondiale. Il existe bien sûr des exemples de gratte-ciel érigés au siècle dernier dans d'autres villes, tel l'édifice Price à Québec ou le Marine Building à Vancouver, mais il s'agit de cas isolés.

Le défi technique

Les constructeurs montréalais ont profité des apports européens ainsi que des inventions et des perfectionnements technologiques américains pour construire les premiers gratte-ciel. La distribution du courrier par pneumatique, le système de ventilation et de chauffage de même que le contrôle de la lumière par l'éclairage électrique ont permis d'assurer aux occupants plus de confort et de bonnes conditions d'hygiène et de sécurité.



L'immeuble Canada Life, rue Saint-Jacques, est le premier gratte-ciel à ossature métallique. Il a été construit en 1900.

Photo : MCCQ, Normand Rajotte

Les premiers obstacles à surmonter étaient liés à la hauteur des structures, à la circulation des personnes et aux communications dans un espace aussi vaste. L'innovation technique sans laquelle il n'y aurait jamais eu de gratte-ciel est l'ascenseur. Si le monte-charge existait déjà en Angleterre avant 1840, aucun système de transport vertical des personnes n'avait été mis au point au milieu du siècle dernier. À partir de 1853, on expérimente les premiers ascenseurs à vapeur que l'on retrouve quelques années plus tard dans les grands magasins et hôtels de New York. Dès 1862, la Montreal Steam Elevating Co, un fabricant d'ascenseurs à vapeur, a pignon sur rue à Montréal. Le perfectionnement de l'ascenseur est passé par plusieurs phases : à vapeur, hydraulique, électrique. Il a fallu dans un premier temps le rendre sûr, dans un deuxième, efficace, et, enfin, le plus économique possible. Tous les gratte-ciel, du plus ancien au plus récent, sont dotés d'un ascenseur.

De nouvelles méthodes de construction voient également le jour avec la venue des gratte-ciel. Dès le début du siècle, la structure d'acier s'impose dans ce type de bâtiment au Canada comme aux États-Unis. Il s'agit d'une structure orthogonale de piliers et de poutres métalliques assemblés avec des rivets. Jusqu'en 1920, la majorité des gratte-ciel utilisent cette technique de construction. La popularité des structures d'acier diminue en période de guerre, l'acier étant réservé à toutes fins utiles à l'industrie militaire. On optera alors pour la structure de béton armé.

Les premiers gratte-ciel sont à la fois objets de modernité et objets du passé, l'emploi de matériaux et de techniques d'avant-garde contrastant avec la composition des façades et les nombreux archaïsmes architecturaux. L'édifice Canada Life, rue Saint-Jacques, exprime bien cette dichotomie. Sous le parement, il y a l'acier.

Trois générations de gratte-ciel

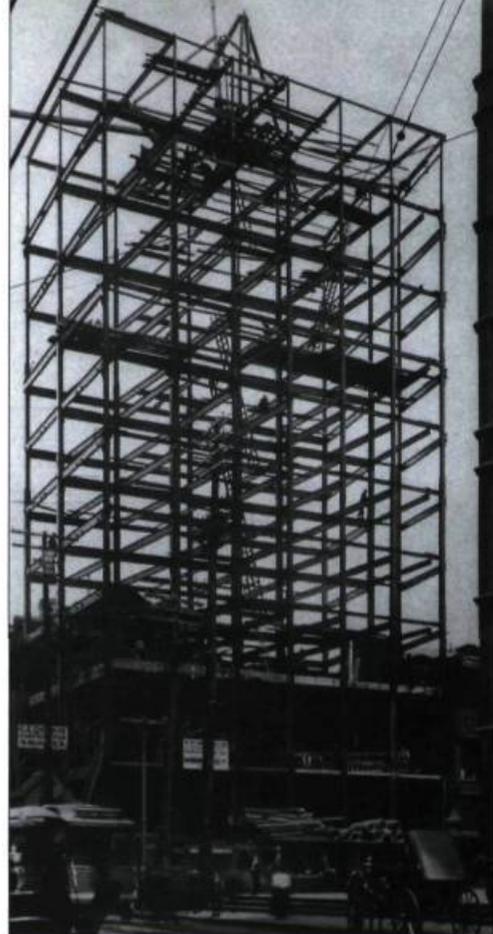
Des origines jusqu'à 1939, on compte trois générations de gratte-ciel. Les 70 gratte-ciel montréalais érigés entre 1887 et 1939 illustrent les grandes étapes de développement de ce nouveau programme architectural. Les premiers sont liés au secteur tertiaire (banques, compagnies d'assurances, etc.) et constituent les deux tiers des immeubles construits avant la Deuxième Guerre mondiale. Le premier gratte-ciel résidentiel date de 1906 ; il s'agit des appartements Linton. Puis en 1911 et 1912 apparaissent les premiers immeubles hôteliers et industriels : Ritz Carlton, Vineberg et Sommer.

La première génération correspond à une période transitoire et d'expérimentation que l'on nomme volontiers de pré-gratte-ciel. Modestement, en 1887, l'édifice New York Life Insurance, sur la place d'Armes, inaugure la première phase de construction d'immeubles de grande hauteur. On utilise une structure mixte,

c'est-à-dire une ossature métallique renforçant une maçonnerie portante. Les propriétaires engagent les architectes américains Babcock, Cook et Willard qui optent pour le grès rouge d'Écosse et le style néo-roman. L'édifice Canada Life, voisin de la Banque de Montréal, rue Saint-Jacques, ne s'en laisse pas imposer par la colonnade du temple de la finance, richement décoré. L'architecte américain Richard Waite n'a pas hésité, au moment de la construction en 1895, à dissimuler l'une des premières ossatures métalliques.

Le code de la construction édicté en 1901 limite la hauteur des immeubles à 10 étages. C'est le début de la seconde génération qui se poursuivra jusqu'à 1923 et qui correspond à la naissance d'une formule classique. Elle englobe la majorité des gratte-ciel érigés dans le centre des affaires, d'abord dans le Vieux-Montréal, puis dans le quartier Saint-Antoine, soit le centre-ville actuel.

L'idée de construire des édifices en hauteur est désormais admise. Les principaux problèmes techniques étant en partie résolus, les architectes vont être confrontés au problème de l'esthétique. Ils ne peuvent plus répéter les modèles européens. Pour trouver des solutions nouvelles, les architectes vont se tourner vers les productions architecturales de l'école de Chicago, où le célèbre architecte américain Louis Sullivan a donné naissance à une nouvelle esthétique du gratte-ciel. À Montréal, des édifices comme Guardian, New Birks ou Unity seront conçus selon un axe vertical, comme une colonne. Ils seront donc dotés d'une base accentuée comprenant le rez-de-chaussée et un ou deux étages réunis sous un bandeau en ressaut marqué par un revêtement spécifique, d'un fût caractérisé par des étages identiques, que rythme un jeu d'ouvertures et de piliers engagés, et d'un chapiteau comprenant un ou deux étages et formant un attique sous une corniche fortement en saillie. Cela devient la formule classique du gratte-ciel où le trait le plus distinctif tient à la répétition et à la standardisation d'un même



En 1912, le montage de la structure d'acier de l'immeuble Duluth, près de l'église Notre-Dame, va bon train.

Photo : Archives de la compagnie Dominion Bridges



Les gratte-ciel de la quatrième génération s'inspirent du style international. On les qualifie souvent de Glass Boxes.

Photo : M. Price

module pour les étages intermédiaires. Cette façon de faire atteindra son apogée après la Deuxième Guerre mondiale.

La troisième génération de gratte-ciel, de 1924 à 1939, apparaît lorsque la Ville de Montréal change son règlement de zonage et autorise la construction d'immeubles de plus grande hauteur s'ils présentent des volumes en retrait. Ce type de gratte-ciel se rattache à la tradition des tours new-yorkaises. D'ailleurs, le nouveau règlement municipal s'inspire

de celui de New York, appelé *Set Back*. Il donne plus de latitude esthétique aux architectes puisque la hauteur est déterminée par les dimensions du lot. Malgré cela, on continue de construire sur 10 étages seulement. Seuls les édifices de la Banque Royale du Canada (1927), de l'Aldred (1929), de Bell Téléphone (1927) et de la Sun Life (l'ajout de la tour date de 1929-1931) dépassent les 15 étages. Au cours de cette période, l'attique et la corniche disparaissent au profit de la verticalité. L'immeuble Aldred sur la place d'Armes en est un bon exemple. Sa structure pyramidale, avec les volumes en retrait, rappelle la forme d'un gâteau de noces.

L'après-guerre

Dans un contexte de croissance économique et dans le sillage des idées d'après-guerre, Montréal adhère aux concepts d'aménagement et d'architecture modernistes, si populaires aux États-Unis. La ville répond à l'exigence première, soit la restructuration radicale, encore une fois, de son centre-ville. L'élargissement du boulevard Dorchester (aujourd'hui René-Lévesque) au début des années 1950, qui devient désormais une artère de prestige, oriente le développement des affaires et rend possible de grands projets immobiliers.

À la fin des années 1950 et pendant les années 1960, de part et d'autre du boulevard René-Lévesque, les immeubles à bureaux s'imposent par leur volumétrie sans commune mesure avec le cadre bâti antérieur. Ces gratte-ciel de la quatrième génération s'inspirent du style international. On les qualifie souvent de *Glass Boxes*, en raison de leur forme qui se réduit à un parallélépipède de verre et de métal. Dans les années 1960, certains gratte-ciel (la tour de la Bourse [1964], le château Champlain [1964], etc.) montrent des variations formelles, mais demeurent conformes au style international par leur implantation dégagée et leur typologie de tour. Cette tendance se poursuit pendant la décennie 1970.

En 1986, la construction de l'Industrielle-Vie marque le début de la cinquième génération de gratte-ciel et un retour vers une architecture plus expressive, utilisant des matériaux plus nobles. Ces gratte-ciel postmodernes suscitent la polémique dans le milieu de l'architecture et la curiosité de la population. Le cycle de construction des gratte-ciel se clôt avec les édifices 1000 de La Gauchetière, les tours IBM-Marathon et McGill College. Le taux de vacances élevé des gratte-ciel, indice du redéploiement de l'économie dans un nouvel espace mondial, signifie peut-être la fin d'une époque pour Montréal.

La ville américaine que Montréal est devenue depuis les dernières décennies du XIX^e siècle poursuit néanmoins son évolution. Et ici comme ailleurs, le modèle américain d'aménagement et d'architecture que sont les gratte-ciel, bien qu'il soit souvent discrédité, n'en demeure pas moins mondialisé. ◀

grr
habitation lévy

- Gestion d'immeuble
- Développement de coopératives d'habitation et de résidences pour personnes âgées (OSBL)

52, côte du Passage, Lévis, Québec G6V 5S7
Téléphone : 833 6652 Télécopieur : 833 2466

BOUTIQUE UNIQUE
de meubles
et d'objets décoratifs
recyclés

OMBRE BLANCHE

48 côte du Passage, Lévis • 835-3341